



Le baromètre du SIAO 93 synthétise les principales données sur l'activité de mise à l'abri et de régulation de l'offre et de la **demande de places d'hébergement/ logement en Seine-Saint-Denis, tous les trimestres.**

Le 3ème trimestre 2022 a été marqué par une forte augmentation des demandes non pourvues et une difficulté à orienter

vers des places d'hébergement et de logement en raison des critères des opérateurs et des bailleurs. Toutes les conditions semblent réunies pour affirmer que la situation est particulièrement tendue.

La recherche de solutions par le SIAO 93 est active, notamment auprès des pouvoirs publics, d'autant plus qu'il n'y aura pas d'ouvertures de places hivernales cette année.

Mise à l'abri

La tension entre la demande et l'offre de mise à l'abri s'accroît fortement depuis le début du 3ème trimestre 2022.

L'écart entre les appels reçus et les appels traités chaque jour se creuse en raison d'une nette augmentation des appels reçus depuis le mois de juin (Graphique 1). Conséquemment, les personnes qui appellent le 115 connaissent une attente plus importante : le temps d'attente des appels décrochés est multiplié par deux entre juin et septembre (50 minutes en juin et 1h50 en septembre).

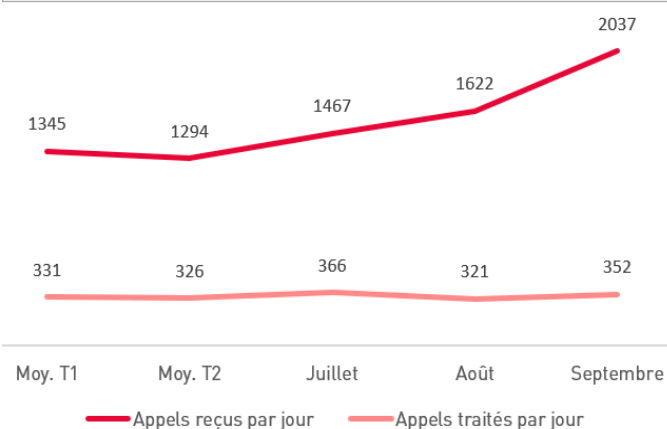
De plus, les demandes de mise à l'abri augmentent fortement, cette dynamique étant portée par les couples avec enfants (Graphique 4). Notons néanmoins que le faible niveau de demandes des personnes isolées s'explique par un non-recours au 115 très élevé (83% pour les hommes isolés en juin 2022*) et non par une absence de besoins.

Les demandes concernent surtout des ménages qui intensifient leurs demandes de mise à l'abri (et non une majorité

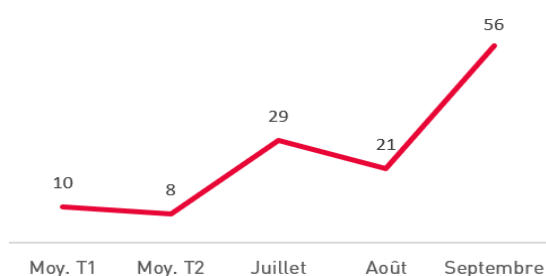
de primo-demandeurs) car le nombre de ménages différents connaît une augmentation inférieure à celle des demandes. En effet, entre le T2 et le T3 on constate une augmentation de 3500 demandes contre 100 ménages différents de plus en demande de mise à l'abri. Le niveau de réitération des appels connaît effectivement une forte augmentation au 3ème trimestre. Pour résumer, la saturation du dispositif entraîne une difficulté croissante à y entrer, qui entraîne elle-même une hausse du nombre de sollicitations qui conduit à des difficultés à joindre le 115.

Les « DNP prolongations » (quand la prise en charge de personnes à l'hôtel est interrompue faute de place disponible) sont également en forte augmentation (Graphique 3) et vont à l'encontre du principe de continuité de la prise en charge. Ces dernières sont un indicateur supplémentaire de la saturation du service.

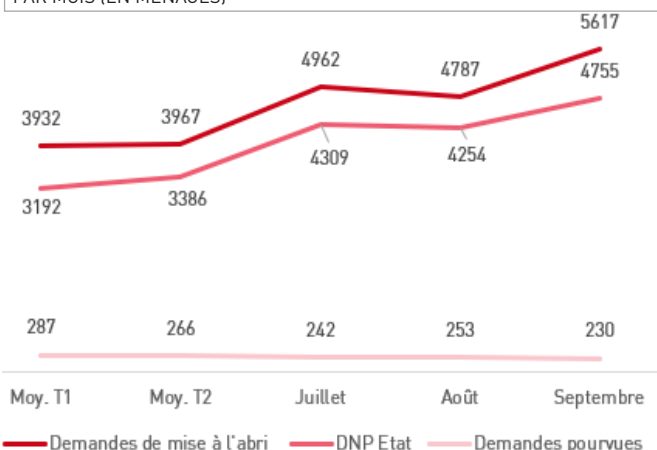
1. MOYENNES QUOTIDIENNES DES APPELS REÇUS ET TRAITÉS AU 3EME TRIMESTRE 2022



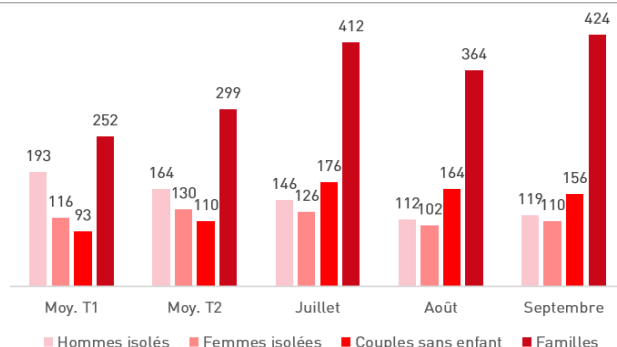
3. «DNP PROLONGATIONS» (EN MÉNAGES DIFFÉRENTS)



2. DEMANDES DE MISE A L'ABRI, DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES PAR MOIS (EN MÉNAGES)



4. EVOLUTION DES DEMANDES NON POURVUES PAR TYPOLOGIE FAMILIALE (EN MÉNAGES DIFFÉRENTS)



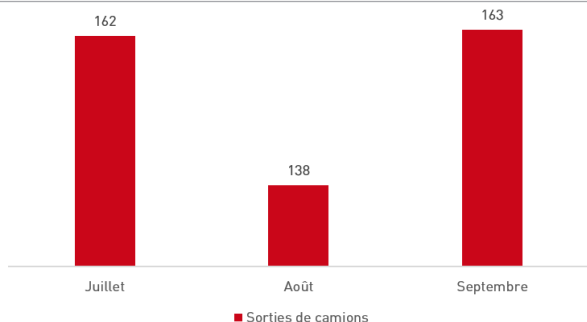
* Enquête Flash sur le non-recours au 115, Interlogement 93, septembre 2022

Ces difficultés peuvent s'expliquer par la fermeture de nuitées hôtelières mises à disposition pendant la crise sanitaire, ainsi que des fins de conventionnements liées à divers facteurs dont l'anticipation de l'arrivée des Jeux Olympiques.

> REMA (Régulation des équipes mobiles d'aide)

La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) a comptabilisé 463 sorties de camions au total. On observe une forte diminution du nombre de sorties au mois d'août, mais le niveau de juillet est atteint à nouveau en septembre (Graphique 5).

5. SORTIES DE CAMIONS ET RENCONTRES DES ÉQUIPES MOBILES D'AIDE AU T3 2022

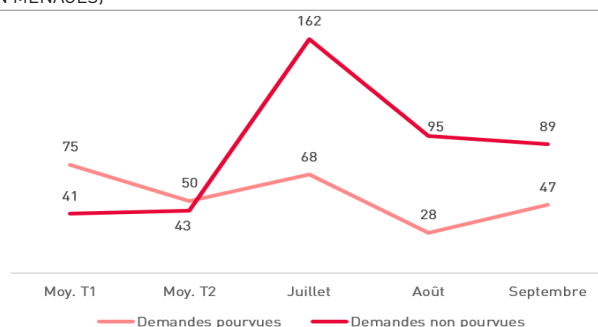


> Dispositifs spécifiques

Périnatalité

On remarque depuis le début de l'année 2022 une inversion de la tendance «demandes pourvues > demandes non pourvues». En effet, à partir du 3ème trimestre, l'écart se creuse en faveur des demandes non pourvues des femmes enceintes ou sortantes de maternité identifiées via ce dispositif (Graphique 6). L'inadaptation entre les places disponibles et les typologies des ménages en besoin, ainsi que la saturation du dispositif hôtelier, peuvent expliquer cette évolution.

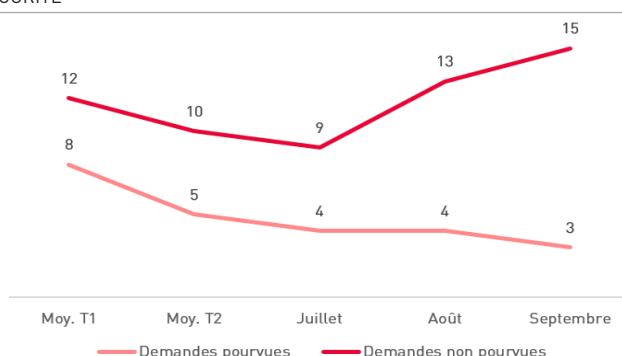
6. DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES DU DISPOSITIF PERINATALITÉ (EN MÉNAGES)



Femmes victimes de violences

Concernant le dispositif particulier de mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales (nécessitant de répondre à différents critères), on constate à partir de juillet 2022 que l'écart se creuse entre les demandes pourvues qui diminuent et les demandes non pourvues qui augmentent (Graphique 7).

7. DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES DU DISPOSITIF DE MISE EN SECURITÉ



Hébergement, Logement accompagné et Solibail

Par rapport au T2 2022, les mises à disposition dans les structures d'hébergement restent stables, tandis que les positionnements et admissions sont en légère hausse. Notons néanmoins que la fermeture des places ouvertes pendant la crise sanitaire se poursuit.

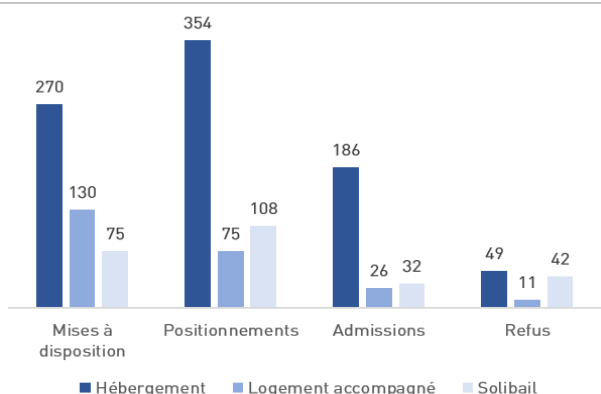
A l'inverse, côté logement accompagné, les indicateurs diminuent fortement du fait de la période estivale où le nombre de mises à disposition diminue, cela se répercutant sur les positionnements et admissions.

Les mises à disposition de logements Solibail et les admissions

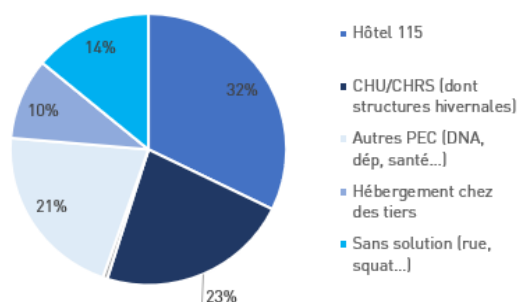
sont en diminution par rapport au T2 2022, les positionnements sont stables et les refus augmentent.

Un tiers des admis en structure d'hébergement était à l'hôtel 115, et 23% se trouvaient dans une autre structure d'hébergement (ou un dispositif hivernal). Plus d'un tiers des admis côté logement d'insertion sortent d'une prise en charge ASE et 16% de structures pour personnes en demande d'asile. Sans surprise, 70% des ménages admis en solibail étaient à l'hôtel.

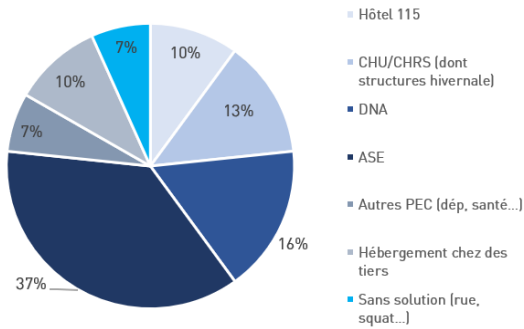
8. HÉBERGEMENT ET LOGEMENT D'INSERTION: MISES A DISPOSITION, POSITIONNEMENTS ET RÉPONSES AU 3EME TRIMESTRE 2022.



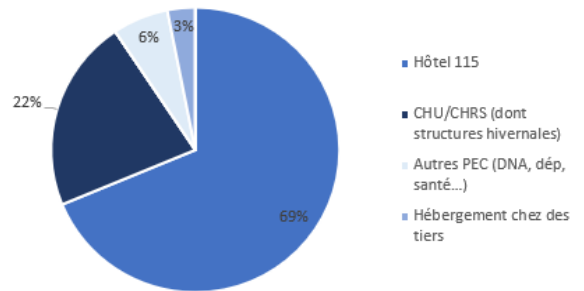
9. HÉBERGEMENT: SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 3EME TRIMESTRE 2022 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



10. LOGEMENT ACCOMPAGNÉ (HORS SOLIBAIL) : SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 3EME TRIMESTRE 2022 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



11. SOLIBAIL : SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 3EME TRIMESTRE 2022 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



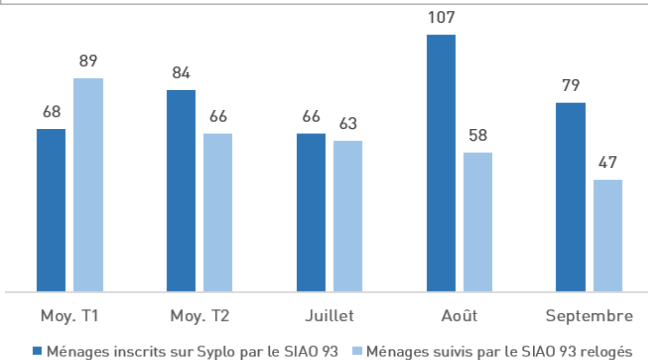
Relogement

Une inscription sur le logiciel SYPLO permet à un ménage de bénéficier de points de priorité visant à accélérer son relogement dans le parc social.

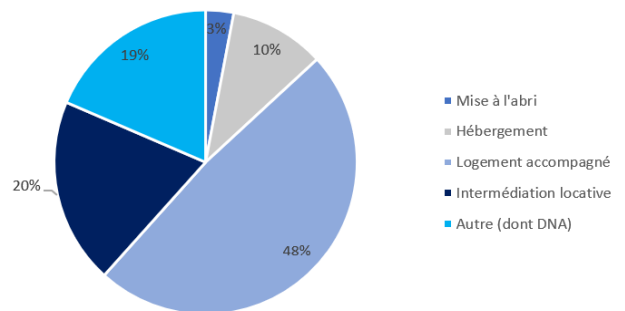
Au cours du troisième trimestre 2022, les services du SIAO 93 ont enregistré 252 ménages sur Syplo, majoritairement au mois d'août. Dans le même temps, 168 ménages suivis par le SIAO 93 ont été relogés, représentant 368 personnes. Presque

trois quarts de ces ménages sont composés de une ou deux personnes (Graphique 14), et presque la moitié se trouvaient en logement accompagné avant le relogement (Graphique 13). Au 3ème trimestre 2022, le délai entre le dépôt de demande de logement social et l'accès au logement pour les ménages suivis par le SIAO 93 est de 3,7 ans. Ce délai passe à 1,7 an quand on le calcule entre la date d'inscription SYPLO et l'accès au logement (Graphique 14).

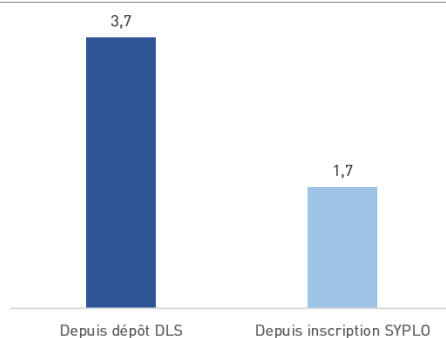
12. MÉNAGES INSCRITS ET RELOGÉS PAR LE SIAO 93 AU 3EME TRIMESTRE 2022



13. ORIGINE DES MÉNAGES SYPLOTES RELOGÉS AU 3EME TRIMESTRE 2022 (EN % DES MÉNAGES RELOGÉS).



14. DÉLAIS AVANT L'ACCES A UN LOGEMENT DES MÉNAGES SUIVIS PAR LE SIAO 93 AU T3 2022 (EN ANNÉES)



14. NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGES SYPLOTES RELOGÉS AU 3EME TRIMESTRE 2022

